

DEUX JEUNES MÉTIS INGÉNIEURS MARINS

Il y a deux semaines, lorsque le nouveau brise-glace *Norman Macleod Rogers*, de 6,320 tonnes, se détachait du quai de Québec pour aller mouiller des bouées dans les régions septentrionales, c'était deux jeunes Métis mécaniciens qui étaient préposés à l'entretien de ses puissants moteurs diesel; sans doute n'avaient-ils jamais rêvé, pendant leur enfance, de quitter un jour leur foyer en pleine forêt des Territoires du Nord-Ouest pour adopter la vie de marin.

Charles Blondin, âgé de 26 ans, et Andrew Mandeville, 27 ans, originaires respectivement, de Fort Résolution et de Fort Franklin (T.N.-O.) seraient les premiers Métis à naviguer à titre de mécaniciens, sur un navire canadien au long cours. Lorsqu'ils montèrent à bord du *Norman Macleod Rogers* ils rejoignaient un nombre de plus en plus grand de techniciens originaires du Nord canadien, qui participent à l'expansion économique de la région. L'un et l'autre seront éligibles, d'ici cinq ans, au poste d'ingénieur chef, soit le plus important confié à un officier sur un navire.

Leur première expérience, loin de leur foyer situé à proximité du Grand lac des Esclaves, commença par la fréquentation d'école du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Après leurs études primaires à Fort Franklin, MM. Blondin et Mandeville suivirent des cours à l'école secondaire technique Sir John Franklin, de Yellowknife, où ils obtinrent leur diplôme d'immatriculation supérieure.

TALENT EXCEPTIONNEL

Les agents de placement du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont constaté, tout comme les orienteurs de l'école Sir John Franklin, que ces deux jeunes gens étaient exceptionnellement doués pour la technique et la mécanique. Ils furent donc choisis pour suivre un cours d'ingénieur de marine, un cours qui devait les préparer à une carrière de plus en plus prometteuse en raison de la découverte toujours plus abondante de richesses naturelles le long des côtes de l'Arctique.

En 1964, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, par l'entremise de son personnel, a conclu une entente avec le ministère des Transports aux fins de former des habitants du Nord comme mécaniciens de marine pour ses navires gardes-côtières. La même année, MM. Mandeville et Blondin se faisaient le pied marin à bord de navires auxiliaires de la Marine canadienne dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Écosse.

Par la suite, ils fréquentèrent l'école de génie de la flotte, à bord du H.M.C.S. *Stadacona*, à Halifax (N.-É.) afin de suivre un cours d'apprentissage en génie mécanique. Les deux Métis se classèrent parmi les dix premiers des 24 élèves. En 1965, Mandeville et Blondin travaillèrent comme huileurs à bord de navires de la garde-côtière qui appareillent à Québec.

A l'été de 1969, les deux jeunes citoyens du Nord avaient acquis suffisamment d'expérience en mer pour réussir leurs examens à Québec et obtenir le titre d'ingénieurs marins de 4e classe et être promus au rang de techniciens no 1 ou cadets ingénieurs de marine.

LE SYSTÈME D'INFORMATION DU CNR

Le Conseil national de recherches du Canada (CNR) a été chargé par le Gouvernement fédéral de continuer le développement d'un système national d'information technique et scientifique (SNITS ou STI). Cette décision fait suite à une recommandation, faite l'automne dernier, par le Conseil national des sciences du Canada.

Le Canada possède déjà un certain nombre de services de diffusion dont les plus importants se trouvent dans les ministères et les organismes fédéraux. Pour ne pas être noyés sous l'actuel déferlement d'informations, les centres de documentation doivent être développés. Il reviendra au Conseil national de recherches de s'assurer que tous les domaines scientifiques soient couverts et que les doubles emplois soient réduits au minimum.

Le système centralisé couvrant les domaines techniques et scientifiques sera décentralisé et basé sur les ressources et les systèmes actuels de l'industrie, des universités et du gouvernement travaillant ensemble.

Le SNITS sera conçu dans le but de rendre service d'abord à l'utilisateur, où qu'il soit au Canada. Les petites compagnies ou organismes ne disposant pas de bibliothèques importantes consacrés aux travaux de recherches en seront de grands bénéficiaires. On insistera sur une réponse rapide aux demandes précises et sur le fait que les utilisateurs seront incités à se servir du système qui répondra aux questions dans l'une ou l'autre des deux langues officielles mais n'assurera pas la traduction de documents rédigés en langues étrangères.

Un Conseil d'administration sera nommé par le Conseil national de recherches. Il sera responsable de la politique générale en matière d'information technique et scientifique au Canada et de la mise en oeuvre de cette politique. Des membres de la Bibliothèque scientifique nationale seront parmi les administrateurs qui représenteront les responsables du système et les utilisateurs.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

Au 1er juin 1969 la population du Canada était estimée à 21,061.0 millions d'habitants dont 10,563.6 millions du sexe masculin et 10,497.4 millions du sexe féminin. Le groupe d'âge de 5 à 9 ans était le plus considérable (2,325.7 millions). Le groupe masculin âgé de 5 à 9 ans a aussi été le plus nombreux (1,190.3 millions) tout comme le même groupe féminin (1,135.4 millions).